

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Jeudi 28 mai 2026

## UN NOUVEAU CENTRE OPÉRATIONNEL BUS BIOMÉTHANE À VILLIERS-LE-BEL

Depuis 2016, Île-de-France Mobilités investit massivement pour assurer la transition énergétique de ses bus et cars sur l'ensemble du réseau francilien. Au total, 5,7 milliards d'euros seront investis jusqu'en 2029 pour la conversion des infrastructures ainsi que le renouvellement de toute la flotte de bus et cars en Île-de-France.

Dans le cadre de cette stratégie qui ne fait que s'accélérer, le nouveau Centre opérationnel bus (COB) de Villiers-le-Bel (95), avitaillé au biométhane et exploité par RATP Cap Île-de-France depuis le 1<sup>er</sup> mai 2026, a été inauguré aujourd'hui. Sa construction, réalisée par la RATP entre 2024 et 2026, représente un investissement global de près de 26,3 M€, financé intégralement par Île-de-France Mobilités.

### 1,2 milliards d'euros investis pour la conversion des COB

Ce nouveau centre opérationnel bus au biométhane (COB) est désormais opérationnel dans le territoire de Villiers-le-Bel et de la Plaine Saint-Denis. Cette nouvelle infrastructure fait partie des 65 COB déjà convertis aux énergies propres (dont 53 au biométhane) sur les 120 du réseau d'Île-de-France Mobilités, représentant un investissement à date de près de 1,2 milliards d'euros (y compris pour la conversion à l'électrique).

Le COB de Villiers-le-Bel s'intègre à la Délégation de Service Public n°43, [Attribuée par le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités à RATP Cap Île-de-France](#), le réseau de bus dessert 36 communes réparties entre la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise, représentant 2 millions d'habitants desservis.

### Un COB polyvalent et certifié HQE

Ce site stratégique permettra l'exploitation de 100 bus (70 standards, 30 articulés), qui vont circuler à terme sur 7 lignes de bus du nord du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis. Situé au sein de la zone d'activité économique des Tissonvilliers III, le COB de Villiers-le-Bel s'étend sur plus de 1,7 hectares. Il a été conçu selon les normes Haute Qualité Environnementale (HQE), avec notamment une toiture végétalisée, des panneaux solaires, une pompe à chaleur.

Financé à 100% par Île-de-France Mobilités à hauteur de 26,3 M€, le COB de Villiers-le-Bel, construit par la RATP entre 2024 et 2026 et propriété d'Île-de-France Mobilités, dispose d'une centaine de places de remisage, dont 51 charges lentes et 2 postes de charge rapide biométhane, pour assurer

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

une bonne flexibilité de la maintenance et de l'exploitation, ainsi que d'un atelier de maintenance (9 travées).

**Le biométhane, un carburant renouvelable et performant sur le plan environnemental**

Le biométhane est un gaz vert, 100 % renouvelable, produit localement à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets des territoires et est utilisé comme carburant dans les véhicules. Île-de-France Mobilités soutient cette filière et a fait le choix d'approvisionner sa flotte de bus en biométhane français dont plus de la moitié provient de méthaniseurs franciliens.

Le biométhane permet de contribuer à la lutte contre le changement climatique avec plus de 80 % de réduction des émissions de CO2 par rapport au diesel. Ce carburant réduit drastiquement la pollution locale et sonore et améliore la qualité de l'air. Elle représente ainsi une solution de décarbonation efficace et compétitive pour verdir des flottes de bus.

---

**Contact presse :** [contactpresse@iledefrance-mobilites.fr](mailto:contactpresse@iledefrance-mobilites.fr)

[www.iledefrance-mobilites.fr/presse](http://www.iledefrance-mobilites.fr/presse)

